



ADVIN – Info12 Novembre 2009

Chers adhérents,

La grippe prend toute la une de l'actualité: faut-il ou non se faire vacciner?

ADVIN n'est pas une association médicale et ne peut faire aucune recommandation individuelle dans ce sens : c'est une décision médicale qui vous appartient en fonction de votre état de santé et des recommandations de votre médecin si vous le jugez nécessaire. Depuis le début de cette pandémie, les informations ont été très nombreuses, souvent dramatisantes et non fondées, et il faut exercer son sens critique en les lisant.

Ce qui apparaît actuellement, selon l'Organisation Mondiale de la Santé et la majorité des spécialistes de la grippe, c'est qu'il s'agit bien d'une pandémie (épidémie à l'échelle mondiale), que ce virus A (H1N1) est très contagieux mais pas plus virulent (grave) que celui de la grippe saisonnière habituelle. La vaccination est le moyen le plus efficace pour s'en protéger et contrôler la propagation de l'épidémie. Jusqu'à maintenant, 19 novembre 2009, au Québec, la grippe est responsable de 39 décès. Sur 1.5 millions de vaccinations, on a observé 23 complications et deux décès où la responsabilité du virus doit être confirmée. Ces chiffres sont comparables à ceux de la grippe saisonnière. On aurait aimé plus de transparence des autorités de santé dès le début de cette crise et surtout moins de dramatisation. Présentement, tous les sites officiels des organismes de santé du Québec ou du Canada ont rattrapé leur retard et donnent beaucoup d'informations. Mais ce retard a miné la confiance du public. Une information précise et claire de la part des autorités est un droit fondamental des citoyens.

Je vous invite à lire l'article sur la grippe publié sur notre site ainsi que celui de Me J.P. Ménard sur les droits des usagers par rapport à la vaccination.

ADVIN tient à souligner qu'une grippe contractée en milieu hospitalier devient une infection nosocomiale. La transmission de la grippe de patient à patient se fait d'abord

par les mains du personnel soignant qui néglige les règles élémentaires de prévention. Ce personnel peut également contaminer directement un patient s'il est lui-même en incubation parce que non vacciné.

Les visiteurs porteurs de virus en incubation sont aussi une source de contamination pour les patients hospitalisés. Évitez les visites à vos proches si vous présentez des symptômes évoquant la grippe.

Malheureusement, au cours de visites récentes à l'hôpital (Montréal), un membre du conseil d'administration d'ADVIN a pu constater que plusieurs membres du personnel soignant, avec lesquels il a été en contact, ne s'étaient pas lavés ou désinfectés les mains avant de le toucher; exactement 4 infirmiers/ères sur les 6 rencontrés/es et un médecin. : avant de faire une prise de sang, avant d'enlever le pansement d'une plaie opératoire, avant de faire un plâtre....l' infirmière qui a enlevé le tube de perfusion portait 4 bagues et avait du vernis aux ongles! Ce n'était pas une situation d'urgence et personne ne semblait travailler sous pression. Pourtant nous sommes en pleine épidémie de grippe et l'hygiène des mains est largement publicisée.

De nombreuses études continuent de confirmer que moins de 50% du personnel soignant (infirmier et médecins) se lavent les mains avant de toucher à un patient. N'oubliez pas : 80% des infections sont transmises par les mains et dans les hôpitaux par les mains du personnel!

Si vous vous faites vacciner, vérifiez que la personne qui fait l'injection s'est bien désinfectée les mains avant de vous toucher. Elle doit le faire avant de toucher le flacon et le matériel de vaccination. Elle doit également désinfecter le bouchon du flacon avant d'y insérer l'aiguille.

Une émission qui en dit long

« La tenue du personnel infirmier » à JE (réseau TVA) du vendredi 6 novembre, à laquelle nous avons participé. Vous pouvez accéder à cette émission par internet. On y parle du personnel d'hôpital qui se promène en tenue de travail en dehors de l'hôpital malgré les recommandations de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec (OIIQ). Le personnel interrogé fait porter le blâme au « patron », mais ne semble pas avoir la moindre once de conscience professionnelle. Cette émission a beaucoup interpellé le grand public qui a manifesté son opinion par un flot de courriel inhabituel. La majorité des gens, y compris des infirmières et autres membres du personnel de santé ont condamné ce manque de respect des règles élémentaires d'hygiène.

Devant ces négligences inacceptables dans les mesures d'hygiène, on est en droit de se demander ce que font les responsables? Le ministre de la Santé, le directeur National de la Santé Publique, les directeurs des Agences Régionales de Santé, les directeurs d'hôpitaux, l'Ordre des Médecins (censé protéger le public) etc.

Campagne de lavage des mains ADVIN

Présentée à l'Assemblée Générale de mars 2009 et prévue pour cet automne, elle a été littéralement «lavée» par la grippe H1N1. En accord avec la direction de la Santé Publique, notre partenaire, la campagne ADVIN a été reportée au printemps 2010. Nous continuons nos démarches afin de trouver des partenaires financiers pour bonifier le projet. En période de crise économique, trouver donateurs et commanditaires n'est pas facile

Nous continuons par ailleurs le travail de sensibilisation. En partenariat avec des étudiants de l'Université de Montréal, dans le cadre de leur cours de publicité-marketing sociétal, nous sommes en train de développer des outils de marketing viral sur internet à travers les sites sociaux très fréquentés par les jeunes – FACEbook, Twitter etc. – Notre objectif est de mieux faire connaître notre association et les actions entreprises pour lutter contre les IN.

Recours collectif Honoré Mercier

La requête pour demander l'autorisation de déposer une demande de recours collectif contre l'Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe sera plaidée à la mi-janvier par notre procureur J.P. Ménard. Rien ne va très vite dans le monde de la justice!

Quelle qu'en soit l'issue, cette affaire aura des conséquences – les hôpitaux vont savoir qu'ils peuvent se faire poursuivre pour négligence.

Lutte contre les IN

Notre site essaie de vous informer sur les réussites dans la lutte contre les IN – la plupart des bonnes nouvelles viennent d'autres pays où la lutte contre les IN est plus pro active qu'au Québec. Le taux d'infections nosocomiales est ici deux fois plus élevé qu'en Europe (11% contre 6%).

Si nos articles sont souvent techniques, avec un vocabulaire médical, c'est que la lutte contre les IN implique des procédures médicales et des techniques scientifiques dont il

faut bien parler. L'hygiène des mains et l'engagement de toutes les personnes et services, sous la responsabilité de la direction générale, restent toutefois incontournables dans la lutte contre les infections. A travers ces exemples de succès, vous pouvez comprendre que prévenir et contrôler les taux d'infections nosocomiales dans les hôpitaux n'est pas une vue de l'esprit ni un vœu pieux. Si certains hôpitaux québécois ont un excellent score dans la lutte contre les infections, pourquoi pas tous? Les autres peuvent faire mieux, doivent faire mieux et tous devraient publier leurs résultats. A cet effet, nous avons engagé une procédure auprès de la Protectrice du Citoyen pour que les hôpitaux aient l'obligation de déclarer toutes leurs infections nosocomiales. Les citoyens ont le droit de connaître la qualité des soins de chaque établissement. Le taux d'infections nosocomiales est le meilleur gage de la qualité des soins d'un établissement.

Renouvellement des adhésions

Votre soutien reste indispensable – plus nous serons nombreux plus notre association aura un pouvoir de pression et de sensibilisation.

Je vous invite donc à renouveler votre adhésion et si possible à en faire d'autres en sollicitant vos proches dans le milieu familial comme celui du travail. Certains d'entre vous l'ont déjà fait et nous les en remercions. Le montant des cotisations demeure modeste mais vos dons sont très appréciés. Le travail considérable que nous donne la campagne d'hygiène de mains demande des moyens financiers plus importants.

Le président
Jacques Besson

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Par courriel : www.advin.org

Par téléphone : 514 761 2438

Par la poste : 100 rue Berlioz, # 305 – Montréal H3E1N4

